

Lettre au bien
et place
de M^{rs} Charrier

24 mars, 1852.

P.C

à Monsieur ¹²
Reveil Maire de Lyon et membre
du corps législatif.



Monsieur

En l'absence du condamné Charrier pour qui
vous avez eu la bonté d'apostiller la demande en
grâce; l'épouse du susnommé et son confière
Charrier, prudhomme du quartier de St Paul,
se portent fort pour Charrier en s'empresant
de vous témoigner la reconnaissance qui vous
est due et en affirmant que Charrier se croiroit
le plus coupable de séditions s'il se montrait
parjure et ingrat jusqu'à se faire l'instrument
de quelle faction quelconque.

Si de votre haute position vous pouviez faire
descendre une parole de recommandation paternelle
auprès de la commission, nous avons bien de croire
que votre patronage concourroit puissamment à
rendre la liberté à Charrier et la joie à sa famille.
Nous avons l'honneur d'être avec respect.

Monsieur le Maire

Lyon, ce 24 mars, 1852.

Vostre humble et dévot

Signés *Jean Charrier*

obéissants serviteurs.
Charrier

Handwritten text at the top of the page, possibly a title or header.

Second line of handwritten text.

Third line of handwritten text.



A small handwritten mark or signature on the right side.

Main body of handwritten text, consisting of approximately 15 lines of cursive script.

Small handwritten notes or numbers on the right margin.